

ANNEXE 3 : ETAPES D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT DE L'AIDE CLIMAXION

Rénovation énergétique des copropriétés – AIDE A L'ACCOMPAGNEMENT (AMO)

<b>ÉTAPE 1 : ÉCHANGE AVEC L'INTERLOCUTEUR DE LA RÉGION</b>
▶ <b>Bénéficiaire</b> : Prendre contact avec votre interlocuteur Climaxion <sup>(1)</sup> <b>avant l'envoi par mail de votre demande d'aide</b>
▶ <b>Interlocuteur Climaxion</b> : Présentation du dispositif au maître d'ouvrage et échange sur le projet
<b>ÉTAPE 2 : DÉPÔT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION</b>
▶ <b>Bénéficiaire</b> : Dépôt <b>par mail</b> des éléments suivants <b>avant de payer tout ou partie de la prestation</b> :
△ Une lettre d'intention adressée au Président de la Région doit démontrer que l'aide allouée a un effet incitatif
△ RIB au nom du syndicat des copropriétaires
△ Numéro de SIREN/SIRET du syndicat des copropriétaires
△ Numéro d'immatriculation dans le registre des copropriétés
△ Règlement de copropriété
△ Attestation de composition de la copropriété <sup>(2)</sup> signée par le syndic de copropriété
△ Procès-verbal de l'Assemblée générale de copropriété validant le lancement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans sa globalité et indiquant clairement le rôle du conseil syndical comme étant le seul décideur apte à poursuivre ou non l'étude après chaque phase <i>(des copropriétaires volontaires pourront être également désignés pour aider le conseil syndical dans sa tâche)</i>
△ Copie de l'offre du prestataire
▶ <b>Interlocuteur Climaxion</b> : Validation du dossier et programmation de l'aide au vote des élus régionaux

**ATTRIBUTION DE L'AIDE**  
en Commission Permanente du Conseil Régional

<b>VERSEMENT UNIQUE - Au prorata de la réalisation de chaque phase</b>
<b>Les éléments suivants seront à déposer à l'adresse suivante : <a href="mailto:paiement.climaxion@grandest.fr">paiement.climaxion@grandest.fr</a></b>
△ État récapitulatif des dépenses <sup>(2)</sup> correspondant aux phases réalisées
<b>1 - Phase Conseil</b>
△ Supports de présentation utilisés lors des réunions <i>(a minima concernant la projection financière sommaire)</i>
<b>2 - Phase Étude</b>
△ Plan de financement détaillé des travaux de rénovation <i>comprenant les simulations financières collectives, les quotes-parts de reste à charge pour chaque copropriétaire, et les éventuelles primes individuelles (MPR copropriété par exemple)</i>
△ Support de présentation de la réunion d'information précédent l'Assemblée générale de copropriété
△ Rapport d'enquête sociale
<b>3 - Phase Travaux</b>
△ Notification des subventions collectives et des prêts collectifs
△ Nouveau contrat d'exploitation le cas échéant

(1) Trouvez l'interlocuteur Climaxion correspondant à la localisation de votre projet sur [climaxion.fr](https://www.climaxion.fr) : <https://www.climaxion.fr/contact>

(2) Modèles à utiliser téléchargeables sur [climaxion.fr](https://www.climaxion.fr) : <https://www.climaxion.fr/docutheque/soutien-renovation-energetique-coproprietes>

Toute demande déposée après signature du devis de prestation sera **inéligible**.